

RÈGLEMENT MATCH PLAY - 2024 -

Conditions d'inscription

Réservé aux joueuses et joueurs ayant disputé **au moins 1 compétition enregistrée par la FFG depuis le 1er janvier 2023.**

Seuls les membres à jour de la cotisation ASGCO peuvent participer.

Inscriptions

L'enregistrement des inscriptions se fera sur **ISP** depuis un lien depuis l'ASGCO

Date limite d'inscription **24 mars 2024.**

N.B Pour faciliter l'organisation des parties il conviendra de faire figurer son numéro de téléphone lors de l'inscription.

Edition des tableaux

Dames, 1^{ère} série Messieurs, 2^{ème} et 3^{ème} séries Messieurs :

La participation sera limitée à :

- **32 joueurs** retenus dans l'ordre de leur inscription pour les **Dames** et les **1^{ère} série Messieurs.**
- **64 joueurs** pour les **2^{ème} et 3^{ème} série Messieurs.**

Le tirage au sort sera effectué par les responsables de la commission sportive.

Affichage des tableaux le 29 mars 2024.

Règlement

Les parties se déroulent sur 18 trous, en stroke-play, par élimination directe.

En cas d'égalité au trou 18 les joueurs devront se départager en « **Play Off** » selon le principe de « **la mort subite** » (trous 1, 2, 3 etc...) **sans coups rendus.**

1^{ère} série Messieurs index maxi : 12,4

Départ des boules **blanches**, sans coups rendus.

Série Dames

Départ des boules **rouges** avec coups rendus.

2^{ème} et 3^{ème} séries Messieurs

Départ des boules **jaunes** avec coups rendus.

Calcul des coups rendus (série Dames et 2^{ème} et 3^{ème} séries Messieurs) :

Les index de référence seront ceux connus au jour de la partie

Les coups rendus sont attribués selon la table des coups rendus du parcours au jour du match.

Les coups rendus en Match Play sont basés sur le handicap de jeu ramené à **25 maximum au jour de la partie** et arrondis à l'entier le plus proche (0,5 est arrondi vers le haut).

Le joueur dont l'index est le plus élevé reçoit 100% de la différence avec le handicap de jeu de son adversaire dans la limite de 12 coups rendus.

Exemples : A index = 45, ramené à 25 contre B index = 13,3 : différence 11,7 arrondie à 12 coups rendus.

Planning

Pour toutes les séries

- 1^{er} et second tour entre le **1^{er} avril et le 31 mai**
- Quarts de finales entre le **1^{er} juin et le 31 juillet**
- Demi-finales entre le **1^{er} août et le 30 septembre**
- Finale au plus tard le **31 octobre**.

Le respect des dates des différentes phases pour disputer les matchs **est impératif**. Une partie prévue entre 2 joueurs ne **peut être reportée qu'une seule fois** en cas d'indisponibilité de l'un des joueurs.

En cas de non inscription du résultat sur les tableaux à la date limite prévue, les joueurs n'ayant pu disputer leur partie **seront éliminés**.

La remise de prix se déroulera à l'occasion de la coupe du Président, le dimanche 17 Novembre.

